

REDECOUVERTE D'UN POTENTIEL OUBLIE

Rappel du diagnostic :

Bien présente sur le territoire, sous différentes formes : ruisseaux, rivière, sources, étangs...

Son existence n'a cependant qu'un faible impact sur le paysage : quelques densités végétales ponctuelles.

Elle est, en outre, insuffisamment mise en évidence et en valeur. Deux formes sont à retenir :

- les sources des coteaux

d'intérêt patrimonial, les sources sont souvent associées à un petit patrimoine de qualité : lavoirs, fontaines, ruisseaux. Or, ce petit patrimoine est globalement en mauvais état. L'intérêt paysager des sources s'en trouve affecté. Il serait bien venu ici de procéder à une campagne générale de restauration de ce patrimoine.

- la rivière la Morge

d'intérêt floristique, faunistique et touristique.

- la flore et la faune ont été en partie protégées puisqu'une mise en place de zone Natura 2000 est en cours à Artonne. Mais la gestion de l'eau n'a pas été prise en compte (pollution, barrage en amont, agriculture). Il en est de même pour l'entretien des berges.
- L'intérêt touristique est évident. Mais la quasi totalité des berges est privée. L'aménagement de sites touristiques n'est donc pas aisé (détente, information, pêche). Cet aménagement nécessite par ailleurs de prévoir des chemins d'accès, des stationnements...

Deux solutions sont envisageables :

- passer une convention avec chaque propriétaire de façon à avoir le droit de passage.
- faire prévaloir l'intérêt général (s'adresser dans ce cas à la DDAF).

Mais ces démarches sont insuffisantes car elles ne prennent pas en compte les aspects écologiques et environnementaux. Peut-être est-il plus judicieux de s'orienter sur un contrat de rivière (en relation avec les autres communautés de communes concernées).

Un contrat de rivière a plusieurs objectifs : préservation, restauration et entretien de la rivière et de son écosystème. Les points suivants sont traités :

- assainissement des eaux résiduaires urbaines
- dépollution des industries, élevage, agriculture.
- fonctionnement hydraulique et hydro-biologique de la rivière (quel entretien ?, amélioration du problème des crues, protection des espèces piscicoles).
- paysage.

